

LES COLLABORATEURS PERMANENTS DU RÉSEAU ADECCO INCLUSION



471 salariés ont travaillé dans les 8 entreprises qui composent le Réseau Adecco Inclusion soit **311 ETP**.



80% de Femmes



20% d'Hommes

4,8 ans : C'est l'**ancienneté moyenne** des permanents au sein des ETTI.

En moyenne pour l'ensemble du Réseau Adecco Inclusion,

1 permanent est en charge de l'accompagnement de **11 ETP** intérimaires/an.



1,5 jour :

Durée moyenne annuelle de formation par permanent, essentiellement sur des formations en « qualité /perfectionnement métiers, juridique et accompagnement socio-professionnel ».

L'ACTIVITÉ DU RÉSEAU ADECCO INCLUSION



110,4 millions d'euros de chiffre d'affaires



136 agences et antennes



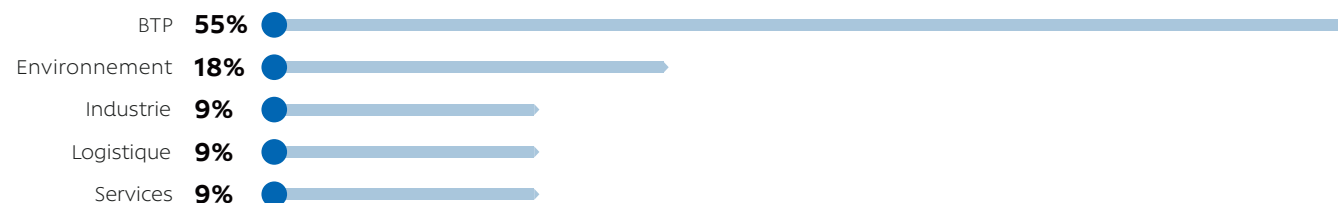
4172 entreprises clientes ont fait appel au Réseau Adecco Inclusion



62% de l'activité est en lien avec des clauses sociales

Le financement public pour la mission d'insertion représente 14% du budget global

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (EN VOLUME D'HEURES FACTURÉES)

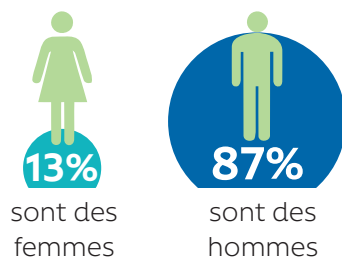


L'ACCOMPAGNEMENT DES INTÉRIMAIRES

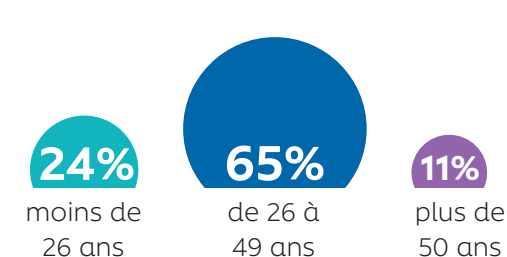
Principales problématiques accompagnées :

Problèmes d'endettement, déficit de formation, logement /mobilité et démarches administratives

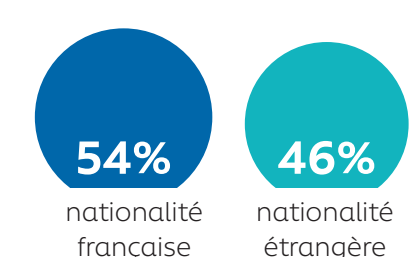
LA RÉPARTITION PAR SEXE



LA RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE



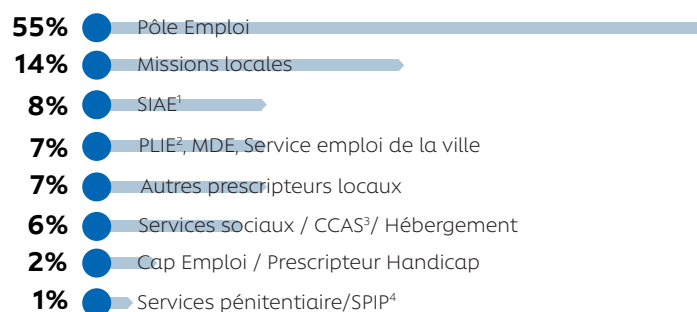
LA RÉPARTITION PAR NATIONALITÉ



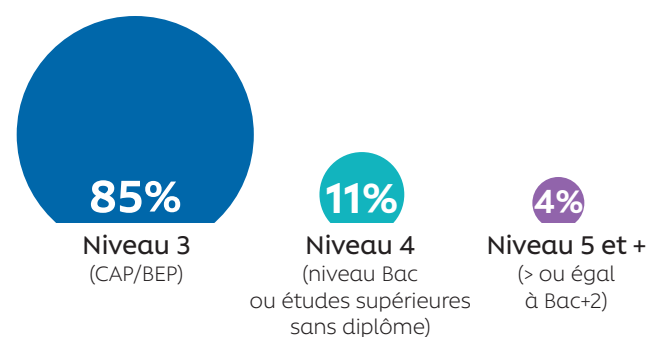
SITUATION DES CANDIDATS À L'INSCRIPTION



LES PRESCRIPTEURS DU RÉSEAU ADECCO INCLUSION



LA FORMATION INITIALE



LA FORMATION

2757 intérimaires ont suivi une formation soit **29%** des intérimaires

1518 intérimaires ont suivi une formation en alternance



168 heures

de formation: c'est la durée moyenne annuelle dispensée par intérimaire formé



12,4 M€

ont été investis dans la formation de nos collaborateurs intérimaires, ce qui représente **16% de la masse salariale** des intérimaires du Réseau Adecco Inclusion.

L'EMPLOI



529 heures

c'est la durée moyenne d'emploi annuelle des intérimaires du Réseau Adecco Inclusion, ce qui représente **76 jours par an**.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Taux de fréquence :

54

Taux de fréquence = Nombre d'accidents du travail avec arrêt x 1 000 000 / Nombre d'heures travaillées dans l'année

LA SORTIE VERS L'EMPLOI

Taux de sorties dynamiques : **67%**

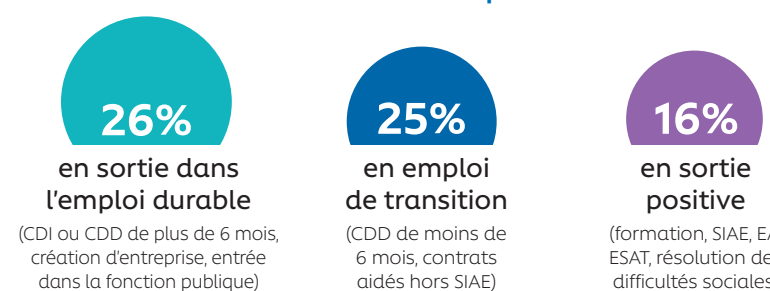
Sortie dynamique : correspond aux personnes pour qui la période de travail temporaire a débouché sur un emploi durable, un emploi de transition ou une formation qualifiante.

Taux de gravité :

2,03

Taux de gravité = Nombre de jours d'arrêt suite à un accident du travail x 1 000 / Nombre d'heures travaillées dans l'année

RÉPARTITION DES SORTIES DYNAMIQUES



¹Structure d'Insertion par l'Activité Économique • ²Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
³Centre Communal d'Action Sociale • ⁴Services Pénitentiaires Insertion et Probation